

MEMBRES ELUS PRESENTS : Samir Bajric, Guillaume Coqui, Richard Crescenzo, Eric Heilmann, Marie-Ange Fougère, Sylvie Laigneau-Fontaine, Jean-Baptiste Goussard, Maud Lauferon, Estelle Oudot, Jean-Philippe Pierron, Philippe Vigneron, Julie Jacques, Jason Neel, Virginie Brinker (procuration à E. Oudot).

MEMBRES INVITES PRESENTS : Youssef El Hanbali, Anne Montmayeur, Jérôme Martin, Séverine Blot, Laurence Giavarini.

MEMBRES EXCUSES : //

1. Approbation du compte-rendu du conseil de faculté du 30 novembre 2022.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation de l'appel à projets de l'Université Ouverte Humanités

L'AAP est présentée par Katarzyna Lipinska, chargée de projets scientifiques au pôle Pédagogie Numérique et Ressources (PNR). Il est joint en annexe à ce compte-rendu.

3. Discussion UE Libres rentrée 2023-2024

Le conseil ayant adopté de nouvelles règles de répartition des primes pédagogiques associées aux cursus du département EAD, la faculté dispose désormais de ressources propres pour créer des UE libres dès la rentrée prochaine. Une discussion s'engage pour en définir les caractéristiques. Les propositions suivantes sont adoptées : 36h CM maximum (soit 54h éq TD) par semestre ; financement assuré pour 2 ans minimum.

Trois propositions sont annoncées :

- UE « éducation aux médias » (Ariane Picard), 1 semestre, accessible à tous les étudiants de la faculté (sauf licence infocom)
- UE « philosophie et langage » (Guillaume Coqui et J.-B. Goussard), 1 semestre
- UE « initiation à la langue des signes » (J.-B. Goussard recherche en cours d'un intervenant sourd/malentendant), 2 semestres, public à définir avec intervenant.

Le public attendu (L1, L2 et/ou L3) et le degré d'ouverture (hors UFR ou non) seront définis au cas par cas, fin juin au plus tard, afin de figurer dans le livret d'information diffusé à la rentrée.

4. Convention(s)

Deux conventions sont présentées et approuvées à l'unanimité :

- Réseau migrant dans l'enseignement supérieur (MEaS) pour un montant de 16 000 euros au profit du DU Passerelle pour l'année 2022/2023.
- Convention de publication entre CPTC et l'éditeur Orizons pour l'ouvrage intitulé « La légèreté au XIXe siècle : un nouveau régime », d'un montant de 1 000 euros TTC.

5. Tarif des formations à distance

La discussion sur le sujet est reportée au prochain conseil de faculté.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est terminée à 16h.

Le prochain conseil se réunira le 16 mars 2023 à 13h30.

UFR LETTRES & PHILO.
Le Doyen

E. HEILMANN